

## Le calamar *Chuchichäschtli*

**Fossiles** » Des scientifiques zurichois ont découvert des fossiles d'une espèce de calamar inconnue, et l'ont baptisée *Chuchichäschtli*, «petite armoire de cuisine» en suisse allemand, du fait de son lieu d'entreposage. Ce calamar vivait dans la région actuelle du Tessin il y a 242 millions d'années.

«Nous avons d'abord envisagé de donner à l'espèce le nom d'un collègue», a indiqué Christian Klug, professeur de

paléontologie à l'Université de Zurich.

«Mais le fossile est si disgracieux que nous ne voulions faire cela à personne», a ajouté Christian Klug.

C'est la raison pour laquelle le mollusque a été baptisé *Ticnoteuthis chuchichaeschtli*. Il avait été trouvé il y a des décennies sur le site fossilifère mondialement connu du Monte San Giorgio, puis conservé dans une armoire de l'université. » **ATS**

## DOMODOSSOLA

### BERNE FINANCE UN TERMINAL

La Confédération va investir 38,8 millions de francs dans un terminal de transfert de la route au rail à Domodossola (I). Cette installation, qui doit renforcer le fret ferroviaire sur l'axe du Lötschberg-Simplon, permettra de transborder chaque année jusqu'à 185 000 envois de camions. Berne entend ainsi encourager le fret ferroviaire transalpin de façon tangible. **ATS**

## Le cannabis en vente à Berne

**Stupéfiants** » L'achat régulé de chanvre, en toute légalité et sous toutes ses formes, est désormais possible pour 700 Bernois.

La ville de Berne a lancé cette semaine son projet de vente régulée de cannabis, pour lequel 700 participants ont été admis. Ils peuvent acheter leurs produits en toute légalité et sous différentes formes dans les pharmacies agréées.

Les participants sont à 80% des hommes, âgés généralement entre 25 et 60 ans. Ils ont dû prouver, lors d'un entretien prolongé et via des tests d'urine, qu'ils sont déjà des consommateurs réguliers de chanvre pour être acceptés dans ce projet baptisé «étude-Script» et mené conjointement avec les villes de Bienne et de Lucerne, pour un total de 1000 personnes, ont expliqué vendredi à Berne les responsables de l'opération.

L'originalité du projet, par rapport à d'autres du même type lancés notamment à Zurich, Genève ou Lausanne, réside dans la gamme des produits proposés et dans l'évaluation suivie au cas par cas des participants, comparée à un groupe témoin.

«Le but final est de réduire les risques pour le consommateur», a relevé la conseillère municipale écologiste Franziska Teuscher. » **ATS**

La gauche propose de limiter le poids des primes-maladie à 10% du revenu. Mais comment financer?

# A nouveau des milliards à trouver



« GUILLAUME CHILLIER

**Santé** » Trouver plusieurs milliards de francs pour mettre en œuvre une initiative populaire de gauche: voilà qui agite la politique suisse depuis le oui massif à la 13<sup>e</sup> rente AVS début mars. Avec son initiative d'allègement des primes-maladie en votation le 9 juin, le Parti socialiste pourrait bien placer les élus devant un casse-tête similaire: il propose d'élargir l'Etat social mais ne dit pas encore où trouver les moyens de le faire. A droite, on juge l'initiative «non finançable». A gauche, on part du principe qu'il n'y a pas de coûts supplémentaires.

L'initiative demande que Confédération et cantons paient les montants d'assurance-maladie obligatoire qui dépassent les 10% du revenu disponible des individus. Un contre-projet indirect entrera en vigueur si la population refuse l'initiative et s'il n'est pas lui-même combattu par référendum. Il prévoit d'obliger les cantons à verser un subside minimal pour la réduction des primes.



**«C'est un déplacement du financement vers les cantons et la Confédération»**

Valérie Piller Carrard

Sous la Coupole, les débats autour des finances fédérales sont vifs depuis qu'elles ont viré au rouge en raison notamment de la hausse des dépenses militaires et sociales, ou du oui à une



L'initiative a été déposée au mois de février 2019. Keystone

13<sup>e</sup> rente AVS. «La Confédération prévoit actuellement, pour l'exercice 2026, un déficit structurel de 1,5 milliard. A partir de 2027, les déficits pourraient atteindre plus de 3 milliards», explique Katrin Holenstein, cheffe de la communication à l'Office fédéral de la santé publique.

Nul doute que les discussions seront chaudes lors de la campagne qui débute ce vendredi (lire ci-contre). D'ici le 9 juin, des propositions devraient aussi émerger à gauche pour rassurer les citoyens sur le financement de leur proposition. Et «les coûts de l'initiative dépendent fortement de sa mise en œuvre, par exemple de la définition du revenu «disponible» et du développement des coûts de la santé», ajoute Katrin Holenstein.

**Peur d'une hausse d'impôt**  
Pour Johanna Gapany, un oui à l'initiative des socialistes nécessitera, encore une fois, de trouver de nouvelles recettes. «Pour financer la 13<sup>e</sup> rente, le Conseil fédéral propose de mêler une hausse de la TVA et des cotisations salariales, ainsi que des coupes dans certaines dépenses.

Nous pouvons nous attendre à un scénario similaire en cas d'acceptation de l'initiative», avertit la sénatrice PLR, membre de la Commission des finances. Son parti craint plus que tout une augmentation des impôts ou de la dette.

Selon les calculs de la Confédération, l'initiative coûterait entre 3,5 et 5 milliards de francs par an – les syndicats parlent de 3,2 à 4 milliards. Deux tiers au minimum seraient assumés par la Confédération, le reste par les cantons. En raison de l'évolution des coûts, ce montant pourrait

atteindre d'ici à 2030 entre 5,8 milliards et 9 milliards pour la Confédération, et entre 1,2 et 2,7 milliards pour les cantons. Le contre-projet ne toucherait que les cantons, qui auraient à trouver 356 millions de francs supplémentaires par année. D'ici à 2030, ce chiffre se situerait dans une fourchette allant de 700 à 900 millions de francs.

**«Cela ne coûte rien»**

A gauche, on estime que l'initiative ne coûte rien, que les primes-maladie, cet «impôt le plus antisocial», peuvent très

bien être en partie prises en charge par les pouvoirs publics. «Nous partons du principe que l'initiative n'amène au final pas de coûts supplémentaires. C'est simplement un déplacement du financement vers les cantons et la Confédération afin de le rendre plus solidaire qu'aujourd'hui», argumente Valérie Piller Carrard.

La conseillère nationale socialiste développe: «Tout le monde paye les primes-maladie. Contrairement à de nombreux impôts, elles augmentent chaque année et ne sont pas plafonnées.

Il s'agit de la seule assurance sociale qui n'est pas financée de façon solidaire.»

En 2022, 5,4 milliards de francs ont été dépensés pour réduire les primes. Près de 3 milliards par la Confédération, ce qui correspond aux subsides fédéraux réglementaires de 7,5% des coûts bruts de l'assurance obligatoire, le reste par les cantons, où les subsides varient fortement selon les sensibilités régionales.

A la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé, on se montre plutôt alarmistes. «L'acceptation de l'initiative et sa mise en œuvre ne seraient pas viables sur le plan financier», relève le porte-parole, Tobias Bär. Il reprend la position du Conseil fédéral, pour qui il est «plus que probable que la Confédération et les cantons ne pourraient financer l'initiative sans procéder à des hausses d'impôts». Si les cantons ne veulent rien savoir de l'initiative, ils sont plutôt ouverts au contre-projet car «la charge financière serait moindre et leur autonomie moins limitée». »

## POUR LE CONSEIL FÉDÉRAL, C'EST LA MAUVAISE RECETTE

Le Conseil fédéral et les cantons partagent les inquiétudes croissantes de la population face à l'augmentation des primes-maladie. Mais l'initiative du PS pour l'allègement des primes et celle du Centre pour un frein aux coûts ne sont pas la bonne solution.

La ministre de la Santé Elisabeth Baume-Schneider et le

président de la Conférence des directeurs cantonaux de la santé (CDS), Lukas Engelberger, ont clairement déclaré vendredi à Berne que la priorité absolue est de freiner la hausse des coûts de la santé et de réduire la charge des primes pour la population.

«Le système de santé doit rester finançable», a déclaré la

conseillère fédérale socialiste. Et le ministre bâlois Lukas Engelberger (centre) s'est montré convaincu que les projets de réforme en cours dans le domaine de la santé allaient déployer leurs effets. D'autres mesures doivent toutefois suivre, ont déclaré à l'unisson les autorités de la Confédération et des cantons. **ATS**